

Changement à la présidence de l'ONST

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **37 (1977)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-629851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Changement à la présidence de l'ONST

M. *Gastone Luvini*, D^r en droit, juge à la Cour d'appel, Lugano, s'est démis pour raison d'âge de ses fonctions de président de l'Office national suisse du tourisme à la fin de l'année. Pendant un quart de siècle, le démissionnaire a mis avec dévouement son expérience, sa capacité et sa sûreté de jugement à la disposition de l'ONST, d'abord, depuis 1952, en tant que membre du Comité et du Bureau et, à partir de 1971, en tant que vice-président. Le 1^{er} janvier 1973, le Conseil fédéral lui a confié la présidence de notre institution. Chez M. Luvini, le sens du droit et de la justice est intimement lié à la subtilité et à la distinction du Tessinois cultivé pour former un tout parfaitement harmonieux. Ces qualités, accompagnées d'un engagement intérieur particulièrement marqué pour les intérêts de l'ONST et du tourisme suisse en général – engagement qui s'est traduit davantage par un état d'esprit que par des coups d'éclat – ont été les traits les plus importants de sa présidence. Sa force de caractère et ses capacités personnelles lui ont valu de siéger dans maintes commissions d'experts cantonales et fédérales, par exemple dans le domaine de la radio et de la télévision, à la Commission fédérale de recours en matière de douane, etc.

M. Luvini a commencé à faire carrière dans le tourisme en 1948, en tant que président de Pro Lugano et vice-président de l'Associazione Cantonale per il Turismo (plus tard Ente Ticinese per il Turismo). Le Palazzo dei Congressi, à Lugano, dont

l'édification est due en grande partie aux efforts tenaces de M. Luvini, demeurera certainement un souvenir durable de son dynamisme et de son efficacité. L'ONST en premier lieu, mais également tous les milieux touristiques de notre pays, adressent au président sortant, qui s'est acquis de grands mérites au service du tourisme suisse, leurs sincères remerciements pour sa féconde et précieuse activité.

C'est à l'unanimité que, pour succéder à M. Luvini, le Comité a proposé au Gouvernement le conseiller national *Jean-Jacques Cevey*, licencié en droit, syndic de Montreux. Le Conseil fédéral a donné suite à cette proposition en nommant président de notre office, avec effet au 1^{er} janvier 1978, le conseiller national Cevey, qui est membre du Bureau depuis 1973.

Deux présidents de l'ONST: A droite, M. Gastone Luvini qui s'est retiré à la fin de 1977; à gauche, le conseiller national Jean-Jacques Cevey qui lui a succédé

